



**Département des Côtes d'Armor  
Arrondissement de Saint-Brieuc**

**COMMUNE DE PLOUFRAGAN  
DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2024**

Convocation du 5 juin 2024  
Liste des délibérations affichée et publiée  
sur internet le 17 juin 2024

L'an deux mille vingt quatre, le onze juin à 19h00, le conseil municipal de la commune de PLOUFRAGAN s'est réuni en session ordinaire, à l'hôtel de ville, après convocation légale, sous la présidence de M. Rémy MOULIN, Maire.

**PRESENTS** : Rémy MOULIN, Bruno BEUZIT, Pascal DUBRUNFAUT, Annie LABBE, Anthony DECRETON, Xavier BIZOT, Mari COURTAS, Patrick COSSON, Michel JUHEL, Annick MOISAN, Marie-Ange LE FLANCHEC, Pascale LABBE, Gabrielle GOUEDARD, Emmanuel LE NOA, Céline PESTEL, Séverine TRETON, Luc STRIDE, Julie LEMAIRE, Romuald LABARRE, Maxime LE CRONC, Jean-Pierre HAMON, Paul PERSONNIC, Christophe TRONET, Marie-Hélène PASCO et Martial COLLET

<b><u>ABSENTS</u></b> :	Pascale GALLERNE	(donne pouvoir à Annie LABBE)
	Maryse LAURENT	(donne pouvoir à Pascale LABBE)
	Viviane BOULIN	(donne pouvoir à Julie LEMAIRE)
	Pierre-Jean SALAUN	(donne pouvoir à Romuald LABARRE)
	Christine ORAIN-GROVALET	(donne pouvoir à Mari COURTAS)
	Pierre-Yves BRUNEL	(donne pouvoir à Marie-Ange LE FLANCHEC)
	Yann LE GUEDARD	(donne pouvoir à Luc STRIDE)
	David ROUALEN	(donne pouvoir à Céline PESTEL)

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Anthony DECRETON

**Membres en exercice** : 33

**Présents** : 25

**Votants** : 33

## **URBANISME**

### **2024-782 TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE – ACTUALISATION DES TARIFS POUR L'ANNEE 2025**

M. DECRETON rappelle que par délibération en date du 11 juin 2019, notre Conseil Municipal a voté les tarifs applicables à la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (T.L.P.E.).

Le montant de cette taxe évolue chaque année. Il appartient donc aux collectivités de fixer par délibération annuelle les tarifs applicables sur leur territoire pour leur application l'année suivante.

L'article L. 2333-9 du code général des collectivités territoriales fixe les tarifs maximaux de cette taxe. Ces tarifs sont relevés chaque année, dans une proportion égale au taux de croissance de l'indice des prix à la consommation hors tabac de la pénultième année. Le taux de variation applicable aux tarifs de la T.L.P.E. pour 2025 est de + 4,8 % (source INSEE).

mis sur internet le 21 juin 2024

Envoyé en préfecture le 20/06/2024  
Reçu en préfecture le 20/06/2024  
Publié le  
ID : 022-212202154-20240611-DB202411JUN782-DE

L'article L 2233-16 du CGCT précise que lorsque les tarifs ainsi obtenus sont des nombres avec deux chiffres après la virgule, ils sont arrondis au dixième d'euro, les fractions d'euro inférieures à 0,05 € étant négligées et celles égales ou supérieures à 0,05 € étant comptées pour 0,1 €.

Tableau de détail des tarifs

Dispositifs		Tarif 2024	Tarif 2025	Tarif 2025 arrondi
Enseignes	Somme $\leq 7 \text{ m}^2$	exonération de droit		
	$7 \text{ m}^2 < \text{Somme} \leq 12 \text{ m}^2$ enseignes non scellées au sol	exonération		
	$7 \text{ m}^2 < \text{Somme} \leq 12 \text{ m}^2$ enseignes scellées au sol	5,73 €	6,00 €	6,00 €
	$12 \text{ m}^2 < \text{Somme} \leq 20 \text{ m}^2$	5,73 €	6,00 €	6,00 €
	$20 \text{ m}^2 < \text{Somme} \leq 50 \text{ m}^2$	11,49 €	12,04 €	12,00 €
	Somme $> 50 \text{ m}^2$	23,00 €	24,10 €	24,10 €
Dispositifs publicitaires non numériques	Support $\leq 50 \text{ m}^2$	17,24 €	18,06 €	18,10 €
	Support $> 50 \text{ m}^2$	34,50 €	36,15 €	36,20 €
Dispositifs publicitaires numériques	Support $\leq 50 \text{ m}^2$	51,77 €	54,25 €	54,30 €
	Support $> 50 \text{ m}^2$	103,56 €	108,53 €	108,50 €
Pré enseignes non numériques	Support $\leq 50 \text{ m}^2$	17,24 €	18,06 €	18,10 €
	Support $> 50 \text{ m}^2$	34,50 €	36,15 €	36,20 €
Pré enseignes numériques	Support $\leq 50 \text{ m}^2$	51,77 €	54,25 €	54,30 €
	Support $> 50 \text{ m}^2$	103,56 €	108,53 €	108,50 €

Le conseil municipal est ainsi invité à adopter la délibération suivante :

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2333-7 et L. 2333-9 à L. 2333-16,

**VU** le taux de croissance de l'indice des prix à la consommation hors tabac de +4,8% publié par l'INSEE,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée, **à l'unanimité**,

- **APPROUVE** les tarifs 2025 de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure tels que synthétisés dans le tableau susvisé.

A Ploufragan, le 18 juin 2024

LE MAIRE  
Rémy MOULIN



LE SECRETAIRE DE SEANCE  
Anthony DECRETON

